



Conjoint d'une française,quelles démarches à suivre

Par **loulouche**, le **12/06/2008** à **21:12**

Je suis d'origine marocaine , je suis entré en france en tant qu'étudiant en fin 2001 et en situation irrégulière depuis fin 2004.j'ai rencontré ma femme et on vit ensemble depuis fin novembre 2007 avant qu'on soit marié le 10 mars 2008 et on attend un enfant.quels sont les démarches à faire pour régulariser ma situation .Merci à toutes et à tous

Par **pocholle**, le **13/06/2008** à **21:29**

tu dois écrire à la préfecture tu leur dis que tu es marié et que ta femme attend un enfant de toi et tu leur fournis toute la preuve de ton mariage et la preuve que ta femme est enceinte de toi. 1conseille prend l'avocat qui s'occupe des sans papiers sur tout ne prend pas l'avocat qui ne s'occupe pas des sans papiers avant de faire cette démarche dis à ta femme d'aller à la préfecture ou de téléphoner et elle va te dire tout les papiers que tu vas avoir à fournir fais lui expliquer votre situation